

1. Histoire et évolution de la traduction

La traduction est une activité très ancienne: sa naissance remonte au moment où les différentes langues apparurent et se diffusèrent dans les différents peuples puisque au même temps il y eut l'exigence et la nécessité de traduire les textes de l'une en ceux de l'autre.

En outre, née comme une activité orale, la traduction est devenue écrite en France seulement dans la Renaissance. A partir de cette époque-là on assiste à une intensification d'interventions, de discussions et de débats auxquels une demande croissante de textes à traduire s'ajoute, même si le véritable développement est enregistré à partir du début du XX^{ème} siècle. Jusqu'à la première moitié du 1900 c'étaient surtout les traducteurs, ou mieux ceux qui traduisaient concrètement, qui s'intéressaient aux problèmes traductifs: autrement dit, il n'y avait pas une véritable théorie de la traduction, mais plutôt des considérations sur une question traductive. Il faut attendre le deuxième après-guerre pour avoir des contributions théoriques qui permettent la formulation d'une véritable théorie, soit pour avoir des auteurs qui font face dans une manière "globale" au secteur de la traduction et permettent la naissance d'une véritable science linguistique, tels que l'écrivain français Valéry Larbaud, le linguiste américain d'origine russe Roman Jakobson, le linguiste anglais John Catford et surtout le linguiste français Georges Mounin, qui représente pour beaucoup un véritable "Maître" dans ce domaine.

En outre, il faut souligner que la traduction n'a eu pas longtemps un continuum linéaire dans son évolution comme les autres sciences, mais au contraire elle a vu un "balancement" entre deux conceptions: traduction littérale (*mot à mot*) et traduction libre, et seulement ensuite elle a vu l'affirmation d'une nouvelle vision qui permet de surmonter cette *querelle* et qui a le nom de théorie interprétative ou du "sens".

Jusqu'à la fin du XVI^{ème} siècle, il y avait eu la prééminence absolue de la traduction littérale, retenue la plus "fidèle" des traductions. De nos jours cette forme traductive a été définie comme la: "traduction qui est centrée sur la langue du texte, et non sur le sens, et qui traduit donc, mot à mot ou phrase par phrase la signification, la motivation, la morphologie et/ou la syntaxe du texte original"¹.

¹ Cfr. Amparo HURTADO ALBIR, *La notion de fidélité en traduction*, Paris, Didier Érudition, 1990, p.231.

Cependant, cette conviction en vint à vaciller, même grâce aux contributions d'Étienne Dolet et de Jacques Amyot, dans la moitié du XVI^{ème} siècle, jusqu'à apporter à l'application du principe opposé de la traduction libre.

Cette nouvelle approche traductive est définie dans ses formes extrêmes par Hurtado Albir comme: "traduction qui ne transmet pas le sens du texte original parce que le traducteur interprète librement le vouloir dire de l'auteur ou se permet des libertés injustifiées dans la reformulation"². La période entre le XVII^{ème} et le XIX^{ème} siècle est l'époque des "belles infidèles". Cette expression fut employée pour la première fois par le philosophe et écrivain français Gilles Ménage (1613-1692) qui, en commentant les traductions de l'humaniste Perrot Nicolas seigneur d'Ablancourt (1606-1664), affirma: "Elles me rappellent une femme que j'ai beaucoup aimé à Tours, et qui était belle mais infidèle"³. Les auteurs qui embrassèrent cette nouvelle vision furent nombreux. Entre eux, dans mon travail ce seront analysés: Madame Dacier, Jacques Amyot, Rivarol Houdar et Antoine Houdar de la Motte.

Cependant, l'application de formes extrêmes de *belles infidèles* causa une réaction des traducteurs sous forme d'un retour à la traduction *mot à mot*; en effet, au début du XIX^{ème} siècle, quelques traducteurs, tels que Leconte de Lisle et Chateaubriand, remirent en valeur l'emploi de la traduction littérale, même si son utilisation fut différent par rapport au début.

Au XX^{ème} siècle une oscillation continue entre ces deux conceptions fut enregistrée, et au même temps il y eut la nécessité de rechercher quelque chose qui surmontait cette *impasse*, puisque les partisans de toutes les deux théories étaient conscients que leur vision ne permettait pas de jouer le rôle de traducteurs, soit d'être fidèles au texte original, sinon à condition de faire des concessions importantes à l'attitude traductive opposée.

La nouvelle théorie, apparue aux années '80 et basée sur le *sens*, soit sur l'interprétation du texte à traduire, marque un pas important dans l'évolution théorique de la traduction et permet de surmonter l'opposition stérile entre les défenseurs des

² Là, p. 321.

³ Cité là, p. 14.

deux conceptions de la traduction: “Pour traduire, comprendre soi-même ne suffit pas, il faut *faire comprendre*”⁴.

A ce propos, Marianne Lederer, la fondatrice de cette théorie ensemble avec Danila Seleskovitch, affirme que: “La traduction la plus mécanique comporte toujours une partie d’interprétation, l’interprétation la plus libre comporte toujours une partie de traduction littérale”⁵.

Je voudrais faire toutefois un pas en arrière et chercher à comprendre comment cette évolution est arrivée, à cause de quelles raisons, au moyen de quelles oeuvres, de quels auteurs et., avec une attention particulière à ce qu’il arrive à partir du XVIème siècle, soit depuis la traduction libre en vint à apparaître, jusqu’à la naissance de la théorie du sens ; notamment, je dirigerai beaucoup d’importance aux auteurs et aux oeuvres du Xxème siècle parce-que à mon avis ils ont contribué dans une manière décisive à l’évolution de cette “discipline”.

Pour une période très longue, donc, la traduction littérale a été la reine indiscutée dans les traductions des textes (littéraire). En réalité cette prééminence n’a jamais été vraiment absolue, puisque des contestations se sont toujours vérifiées même par des personnages influents. Par exemple, Cicérone, dans le *Libellus de optimo genere oratorum* (46 a.C.) condamnait la traduction “verbum pro verbum”. Ensuite, ce principe fut repris même par Horace dans la *Ars Poetica* (26 a.C.).

Un autre “contestataire” fut San Jérôme qui dans le *De optimo genere interpretandi* déclara qu’il ne fallait pas traduire mot à mot mais idée par idée (“Non verbum e verbom sed sensum exprimere de sensu”)⁶. Malgré tout, la traduction littérale resta la plus pratiquée, ni la situation changea au Moyen-Âge. Seulement à la fin du XVIème siècle il y eut des signaux faibles de changement et les auteurs qui s’eloignèrent de la traduction littérale, par exemple les humanistes français Étienne Dolet (1509-1546) et surtout Jacques Amyot (1513-1593) qui en vinrent à appliquer une manière de traduire différent, “libre”.

⁴ Cfr. Danica SELESKOVITCH, Marianne LEDERER, *Interpréter pour traduire*, Paris, Didier Érudition, 1984, p. 31. Le coursif se trouve dans le texte.

⁵ Cité en Josiane PODEUR, *La pratica della traduzione*, Naples, Liguori, 1993, p. 16

⁶ Cité en Amparo HURTADO ALBIR, *La notion de fidélité en traduction*, cit. P. 15 e *passim*.

Le début du XVIIIème siècle, comment j'ai déjà rappelé, est l'époque de la traduction libre: il fallait enjoliver et adapter les textes aux usages et aux idées de la société du XVIIème siècle. Sûrement un des précurseurs de cette nouvelle vision fut justement Jacques Amyot, auteur au centre de nombreuses critiques, notamment pour la traduction de *Dophnis et Chloé* (1549) de Longo Sofista, écrivain grec vécu à la fin du Ième siècle, considérée un typique exemple de *belle infidèle*, en tant que Amyot actualisa les usages et les personnages de la Grèce ancienne aux goûts et les habitudes de la France du XVIème siècle.

Étienne Dolet⁷ avait déjà pris les distances de la traduction littérale dans l'oeuvre *Manière de bien traduire d'une langue en autre*⁸ de 1540, notamment il avait énuméré les cinq règles qu'il faut respecter pour traduire un texte correctement: en comprendre le sens, connaître la langue de départ (le latin), refuser la traduction littérale, éviter l'emploi de mots semblables à la langue de départ et enfin connaître la langue d'arrivée. Ce sont des règles extraordinairement semblables, même si ce n'était que le 1540, à la base conceptuelle de celle qui sera la théorie interprétative des années '80 du dernier siècle.

Tous les deux auteurs refusèrent la traduction littérale, mais Amyot dépassa: il arriva même à commenter ou expliquer quelques passages, préoccupé par les difficultés du lecteur à les comprendre; il transforma les mesures; il "adapta" les objets et les formules de courtoisie; il enjoliva le style, etc. Dans cette attitude les causes historiques et sociales sont évidentes: il fallait éliminer tout ce qui n'était pas accordé avec les valeurs de l'époque, en modifiant très profondément le texte original, sans donner pour cette raison des doutes sur la fidélité de la traduction aux yeux des traducteurs. De l'autre côté il y eut des auteurs comme l'érudit Pierre-Daniel Huet (1630-1721) qui dans le traité sur la *Traduction* de 1661 s'opposait à la traduction libre visée à modifier et enjoliver les traductions au nom du *bon goût* et demandait le retour du *mot à mot* comme le seul instrument permettant le respect du texte original.

Malgré cela, la traduction libre (élégante) survit jusqu'aux débuts du XIXème siècle, comme Georges Mounin rappelle:

⁷ Humaniste et imprimeur français, Étienne Dolet est même rappelé pour avoir été brûlé comme hérétique à cause d'un malentendu présumé d'interprétation dans la traduction de l'*Axiochus*. Dans cette traduction, il avait eu la faute d'avoir nié l'immortalité de l'âme.

⁸ Ici et dans la suite je maintiens la forme ancienne du mot.

Ce culte de la traduction dite élégante, qui ne fut que le culte de la traduction conforme aux *bienséances* d'une forme sociale donnée, a survécu, contrairement à ce qu'on croit, jusque vers la fin du XIXème siècle; il nous trompe encore, à notre insu, dans plus d'un texte aujourd'hui⁹.

Elle fut utilisée dans une manière plus ou moins dégagée.

Par exemple, l'érudite Anne Lefebvre (1647-1720), mieux connue comme Madame Dacier, engagée dans la traduction de l'*Illiade* (1699), fut plus liée à la traduction littérale que non à la traduction libre. Elle adopta cette traduction seulement aux cas retenus les plus délicats, par exemple les passages concernant la passion et l'amour. Sa pensée est exprimée carrément dans l'oeuvre du professeur et écrivain français Émile Egger (1813-1885) dans la *Revue des traductions d'Homère*¹⁰ où c'est indiquée l'affirmation suivante de Mme Dacier: "[...]il faut toujours s'accomoder, surtout pour les expressions, aux idées et aux usages de son siècle, même en les condamnant"¹¹.

Ensuite, l'écrivain d'origines italiennes Antoine Rivaroli (1753-1801) se présentera sous le même plan. Devenu populaire, il resta connu comme le comte de Rivarol¹², grâce à une adaptation de son nom au français. En traduire la Divine Comédie, il dût faire face à l'inadéquation de la langue française du XVIIIème siècle, si délicate et 'polie' face à la crudité, au réalisme, à l'énergie de la versification dantesque¹³.

Par conséquence, soit pour Mme Dacier soit pour Rivarol l'application de la traduction libre se rend nécessaire à cause de l'impossibilité de la langue française de l'époque de reproduire les textes des peuples anciens.

Voilà comment Mme Dacier exprime l'impossibilité de traduire Homère: "J'avoue, dit-elle, qu'il n'y a pas un seul vers d'Homère où je ne sente une grâce, une beauté, une force, une harmonie, qu'il m'a été impossible de conserver"¹⁴.

⁹ Cfr. Georges MOUNIN, *Les belles infidèles*, Lille, Presses Universitaires de Lille, rééd. 1994, p. 65. Le coursif est le mien et même les suivants doivent être interprétés comme tels, sauf des indications contraires.

¹⁰ Dans *Nouvelle revue encyclopédique*, août-septembre, cit. P. 65

¹¹ Cité en Georges MOUNIN, *Les belles infidèles*, cit. P. 65

¹² Ecrivain, journaliste et brillant polémiste, Rivarol écrit son oeuvre la plus importante, *Discours sur l'universalité de la langue française*, en 1784. Dans l'oeuvre, il exaltait la beauté et la suprématie de la langue française par rapport aux autres. Une phrase du livre reste célèbre: "CE QUI N'EST PAS CLAIR N'EST PAS FRANÇAIS".

¹³ Encore de nos jours, Jaqueline RISSET se mesure à la traduction de la Divine Comédie, *La Divine Comédie*, Paris, Le Grand livre du mois, 2001

¹⁴ Cité en Georges MOUNIN, *Les belles infidèles*, cit. P. 19